

BILAN DE COMPÉTENCES

NT Conseils

V2 – 12/06/2026

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

Le bilan de compétences est régi par les articles L.6313-1, L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail. Il a pour objet de permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Engagements déontologiques : le bilan est réalisé avec le consentement du bénéficiaire. Les informations recueillies et le document de synthèse sont strictement confidentiels et demeurent la seule propriété du bénéficiaire (article L.6313-4 du Code du travail). Aucune information ne peut être communiquée à un tiers sans son accord.

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout salarié en poste
- Chef d'entreprise et cadre
- Demandeur d'emploi
- Entreprises qui souhaitent accompagner l'évolution de leurs collaborateurs
- Personne en fin de contrat ou en transition professionnelle
- Jeune actif

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire. Le bilan de compétences est accessible à toute personne, quel que soit son niveau de qualification ou son secteur d'activité.
- Savoir lire et écrire le Français
- Si la formation est dispensée à distance, le participant doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une connexion Internet stable, d'une webcam, d'un microphone et d'une adresse e-mail active afin de suivre les cours et d'échanger avec le formateur dans de bonnes conditions.

OBJECTIFS DU BILAN DE COMPÉTENCES

- Faire le bilan de son parcours personnel et professionnel
- Analyser ses compétences et aptitudes professionnelles : définir son portefeuille de compétences
- Mieux se connaître à travers ses facteurs motivationnels et apprendre à parler de soi
- Élaborer un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ; déterminer une ou des piste(s) de projet(s) réaliste(s) et réalisable(s)
- Définir les étapes de son évolution professionnelle à travers un plan d'action concret
- Être acteur de son changement

DURÉE ET HORAIRES

Un premier entretien préalable à l'inscription (1h), gratuit et sans engagement, est prévu afin de vérifier que le bilan de compétences répondra aux attentes du bénéficiaire.

Une fois l'inscription finalisée, la prestation est de 18 h réparties sur 2 à 5 mois, de la façon suivante :

NT CONSEILS

5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis

contact.ntconseil@gmail.com

SIRET : 902 274 448 000 31

- 12 h d'entretien individuel (6 rendez-vous de 2 heures ou selon une fréquence personnalisée), réparties sur 3 mois maximum
- 6 h de travail personnel guidé, de recherche et d'enquête terrain
- Puis 1 h de rendez-vous de suivi, 6 mois après la fin du bilan de compétences (inclus dans la prestation)

LIEU

- Au sein de la structure : 5 rue Pleyel, 93200 Saint-Denis
- Diffusion: 100% en FOAD (Format organisé à distance)

Assistant Pédagogique

Pour toute information, vous pouvez nous contacter sur le mail

- Référent pédagogique: M. Anttoisse ABDOULHALIK
- Email: contact.ntconseil@gmail.com

Assistance Technique

- Assistant technique: Zoom
- Référent technique: Zoom
- https://support.zoom.com/hc/fr/contact?id=contact_us

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour chaque demande, notre service réalise un entretien téléphonique ou un échange par e-mail ou en présentiel, afin d'établir une prestation personnalisée tenant compte des attentes, des préférences et des contraintes du bénéficiaire.

Une proposition commerciale et un programme adapté sont transmis. À réception du devis signé, l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie.

Le délai d'accès tient compte de ces différentes formalités : la prestation est accessible dans un délai minimum d'un mois avant le début de l'action.

TARIFS

- 1 400 € HT, soit 1 680 € TTC

FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut être financé de plusieurs manières :

- Financement par l'employeur (plan de développement des compétences)
- Financement personnel
- France Travail

Notre conseiller vous accompagne dans l'identification du dispositif de financement le plus adapté à votre situation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports méthodologiques et de mises en situation pratiques (exercices d'analyse, travail individuel sur cas concrets, tests, enquêtes terrain).

NT CONSEILS

5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis

contact.ntconseil@gmail.com

SIRET : 902 274 448 000 31

Moyens techniques

- Supports remis au bénéficiaire
- Ordinateur avec accès internet (côté bénéficiaire)
- Plateforme numérique sécurisée avec accès personnalisé

Dispositions d'accueil en cas d'intervention sur site

Salle dédiée garantissant la confidentialité et la discrétion des échanges, vidéoprojecteur et support de projection.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- 6 mois après la remise de la synthèse, le consultant reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lors de l'inscription, nous étudions avec vous, à travers un questionnaire, les aménagements et adaptations que nous pouvons mettre en œuvre pour favoriser le bon déroulement de votre bilan.

Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés (Agefiph, Cap emploi, MDPH, Ressource Handicap Formation).

Référent handicap : M. Anttoisse ABDOULHALIK

Email: contact.ntconseil@gmail.com

CONTENU DU BILAN

Phase préliminaire — Contractualiser un parcours adapté et individualisé

Recueil et analyse de la demande du bénéficiaire. Validation de son engagement dans la démarche. Présentation des objectifs, de la méthodologie, des outils, des modalités d'accompagnement et de restitution du bilan de compétences.

Phase d'investigation — Identifier ses champs de compétences et ressources motivationnelles pour déterminer des voies d'évolution potentielles

Elle se décline en 5 étapes :

- Étape 1 : rétrospective du parcours scolaire, professionnel et personnel
- Étape 2 : diagnostic des facteurs motivationnels, selon les situations individuelles, au travers de tests d'intérêts professionnels, tests de personnalité et tests d'aptitudes. Les résultats sont restitués par le consultant lors des entretiens individuels
- Étape 3 : portefeuille de compétences — savoirs, savoir-faire, savoir-être
- Étape 4 : confrontation à la réalité (enquête métier), au marché et à ses offres réelles
- Étape 5 : aide au choix et à la prise de décision ; hiérarchisation des projets

Phase de conclusion — Formaliser son projet et son plan d'action

Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du ou des projet(s) professionnel(s), de formation ou de validation des acquis. Remise au bénéficiaire du document de synthèse co-construit, document qui demeure sa seule propriété.

Suivi à 6 mois

NT CONSEILS

5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis

contact.ntconseil@gmail.com

SIRET : 902 274 448 000 31

Dans les 6 mois suivant l'issue du bilan de compétences, le consultant reprend contact avec le bénéficiaire, par téléphone ou lors d'un entretien en face à face, afin d'apporter ses conseils dans la mise en œuvre des projets.

Le bilan est intégralement individuel et soumis aux règles de confidentialité. La satisfaction du bénéficiaire est évaluée au travers d'un questionnaire à chaud et à froid lors du suivi à 6 mois.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Phase préliminaire — Contractualiser un parcours adapté et individualisé

Méthodologie	Outils
Entretien individuel Recueil et analyse de la demande Validation de l'engagement du bénéficiaire Présentation de la méthodologie, des outils et des modalités d'accompagnement et de restitution	Formalisation et contractualisation des circonstances, attentes et objectifs du bilan de compétences (convention tripartite ou individuelle)

Phase d'investigation — Identifier ses compétences et ressources motivationnelles

Méthodologie	Outils
Entretiens individuels (explicitation, conseil) Étape 1 : rétrospective du parcours, bilan des acquis, identification des difficultés rencontrées Étape 2 : diagnostic des ressources motivationnelles, connaissance de soi, points forts, axes de vigilance Étape 3 : définition des axes de compétences, analyse des compétences transférables Étape 4 : confrontation au marché de l'emploi et à ses offres réelles Étape 5 : aide au choix et à la prise de décision, hiérarchisation des projets	Bilan du parcours de formation et professionnel Bilan personnel / courbes de satisfaction Tests d'intérêts professionnels (RIASEC) Tests de personnalité (MBTI) Questionnaires sur les valeurs et les motivations Portefeuille de compétences Plateforme d'identification des compétences et de traduction en métiers Recherche documentaire (métiers / formations) Analyse du marché du travail Enquête(s) professionnelle(s) ciblée(s)

Phase de conclusion — Formaliser son projet et un plan d'action

Méthodologie	Outils
Entretiens individuels de conseil Définition du projet personnel / professionnel et de l'évolution envisagée Recensement des facteurs favorables ou défavorables à la mise en œuvre du ou des projet(s) Élaboration du plan d'action	Plan d'action personnalisé Document de synthèse Questionnaire de satisfaction Attestation de présence Attestation de fin de bilan

NT CONSEILS

5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis

contact.ntconseil@gmail.com

SIRET : 902 274 448 000 31

Méthodologie	Outils
Restitution du document de synthèse co-rédigé avec le bénéficiaire Planification du rendez-vous de suivi à 6 mois	

Phase post-suivi — Évaluer et soutenir la mise en œuvre des actions

Méthodologie	Outils
Suivi et évaluation des démarches entreprises	Entretien de suivi sur rendez-vous ou selon le mode convenu avec le bénéficiaire Questionnaire d'évaluation à froid

INTERVENANT

Consultant en bilan de compétences, spécialisé dans l'accompagnement à l'évolution professionnelle, formé à la méthodologie du bilan de compétences et à l'analyse des référentiels métiers et certifications.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Indicateurs de résultats du bilan de compétences (mis à jour annuellement) :

- Nombre de bénéficiaires accompagnés : 1
- Taux de réalisation des bilans engagés : 100%
- Taux de réalisation de l'entretien de suivi à 6 mois : 100%
- Taux de satisfaction des bénéficiaires : 100%

Note : ces indicateurs doivent être renseignés sur la base de données réelles. Tant que l'organisme ne dispose pas d'un historique suffisant, il convient d'indiquer « première année d'activité — indicateurs en cours de constitution » plutôt qu'un chiffre non représentatif.

CONTACTS

- NT Conseils — 5 rue Pleyel, 93200 Saint-Denis
- E-mail : contact.ntconseil@gmail.com
- Téléphone : [À COMPLÉTER]
- Référent administratif et pédagogique : M. Abdoulhalik Anttoisse
- SIRET : 902 274 448 000 31

NT CONSEILS

5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis
contact.ntconseil@gmail.com

SIRET : 902 274 448 000 31